



**betty beilles**  
06 56 85 21 41  
[balconsurcour@gmail.com](mailto:balconsurcour@gmail.com)  
[www.balconsurcourimmobilier.com](http://www.balconsurcourimmobilier.com)  
**transaction immobilière**

## HONORAIRES DE TRANSACTION

<b>Moins de 110 000 € :</b>	forfait 5 500 € TTC	
<b>De 110 001 à 340 000 € :</b>	4% du prix net vendeur en exclusivité	5% en mandat simple
<b>De 340 001 à 540 000 € :</b>	3.5 % du prix net vendeur en exclusivité	4.5% en mandat simple
<b>Au-delà de 540 001 € :</b>	3% du prix net vendeur en exclusivité	4% en mandat simple

Honoraires maximum. Ils peuvent être révisés en fonction des variations du prix net de vente.

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %. Nos honoraires sont à la charge des acquéreurs. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

## HONORAIRES DE LOCATION & ETAT DES LIEUX

**MISE EN LOCATION :** Les honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail sont partagés entre le bailleur et le locataire : 10€ T.T.C/m<sup>2</sup> à la charge du bailleur et 10€ T.T.C/m<sup>2</sup> à la charge du locataire.

**ETAT DES LIEUX :** Les honoraires d'état des lieux d'entrée sont partagés entre le bailleur et le locataire : 3€ T.T.C /m<sup>2</sup> à la charge du bailleur et 3€ T.T.C /m<sup>2</sup> à la charge du locataire.

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2022**

(bien à usage d'habitation individuel ou collectif)